



Ingénieur Agronome

Option Territoires et Ressources :
Politiques Publiques et Acteurs

TeRPPA

2023 - 2024

Sommaire

Présentation générale	3
Descriptif des modules	5
UE1 - Cadres institutionnels et intégration territoriale (CI&IT)	7
UE2 - Politiques publiques agricoles et environnementales	8
UE3 - Modules thématiques : biodiversité, eau, déchets	9
Module 3.1 - Gestion de la biodiversité	9
Module 3.2 - Economie de l'eau	9
Module 3.3 - Gestion des ressources dans les territoires	10
Module 3.4 - Economie circulaire : Gestion et valorisation des déchets et des effluents	10
UE4 - Modules thématiques : systèmes de production, périurbain et reterritorialisation	11
Module 4.1 - Gestion Durable des Systèmes de production agricole - SPD	11
Module 4.2 - Re-territorialisation de l'agriculture et de l'alimentation	11
Module 4.3 - Gestion des territoires péri-urbains - GTPU	12
Module 4.4 - Systèmes d'Information Géographiques	12
UE5 - Projet ingénieur et management des hommes	13
Module 5.1 - Projet	13
Module 5.2 - Techniques de management et projet professionnel	13
Mission professionnelle	14
Informations pratiques	16

Présentation générale

L'organisation de la formation

L'option Territoires, Ressources : Politiques Publiques et Acteurs (TeRPPA) mobilise des connaissances et des outils de sciences sociales pour former des ingénieurs agronomes experts de l'interface entre développement agricole, gestion de l'environnement et projets territoriaux.

A travers ce positionnement d'interface, elle forme à une grande diversité de métiers incluant :

- la conception, la conduite et l'évaluation de politiques publiques
- la gestion des ressources naturelles et la préservation de l'environnement : eau, sols, biodiversité, déchets
- le développement agricole : transition agroécologique, installation de nouveaux agriculteurs, circuits courts de proximité
- l'aménagement des territoires et les relations villes-agriculture : gestion du foncier, politiques alimentaires des villes
- la concertation : démarches participatives, débats publics.

L'option TeRPPA est associée à l'option Biodiversité Eau Sol climaT Evaluation environnementale (BESTE) dans le bouquet d'options TERRE (Territoires, ressources, environnement) de l'Institut Agro Montpellier. Elle partage également des enseignements avec l'option Production végétale durable (PVD) et avec le Mastère spécialisé Innovations et politiques pour une alimentation durable (IPAD). Au total, huit semaines de formation sont réalisées avec d'autres groupes d'étudiants.

Le cursus est constitué de six mois de cours suivis d'un stage professionnel de six mois. Il peut être suivi en alternance et il est ouvert à la formation continue. Le recrutement des élèves qui ne sont pas issus de l'Institut Agro Montpellier est effectué courant juin sur dossier à retirer à la direction de

l'enseignement de l'établissement d'origine à partir de février.

Les enseignements sont répartis dans deux types d'unités d'enseignement :

- des unités d'enseignements fondamentaux centrées sur les sciences sociales (droit, économie, géographie, sociologie);
- des unités d'enseignements thématiques, associant les sciences sociales et des sciences agronomiques autour de différents domaines d'application (écologie, agronomie, hydrologie, pédologie).

Dans tous ces enseignements, il est recherché un équilibre entre acquisition de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être. Par exemple, l'objectif est autant de connaître les réglementations portant sur la gestion des ressources naturelles que d'être capable d'analyser les jeux d'acteurs autour de ces règles. Il est autant de savoir animer des concertations que de savoir porter un regard critique sur ces processus, etc.

Les formes pédagogiques sont diversifiées : cours, travaux dirigés, rencontres de professionnels, études de cas, visites, etc. Un projet de groupe répondant à une commande financée est réalisé au cours de l'année. Cette mise en situation permet d'acquérir des compétences supplémentaires sur la réponse à un cahier des charges, l'animation de réunions, la gestion de projet, la communication écrite et orale.

L'équipe pédagogique

Responsables de la formation :

- Françoise Jarrige, francoise.jarrige@supagro.fr
- Pauline Lécole, pauline.lecole@supagro.fr
- Ronan Le Velly, ronan.levelly@supagro.fr

Gestion pédagogique :

- Julie Debru, julie.debru@supagro.fr
+33 (0)4 99 61 20 06
- Jelena Knezevic, jelena.knezevic@supagro.fr
+33 (0)4 99 61 27

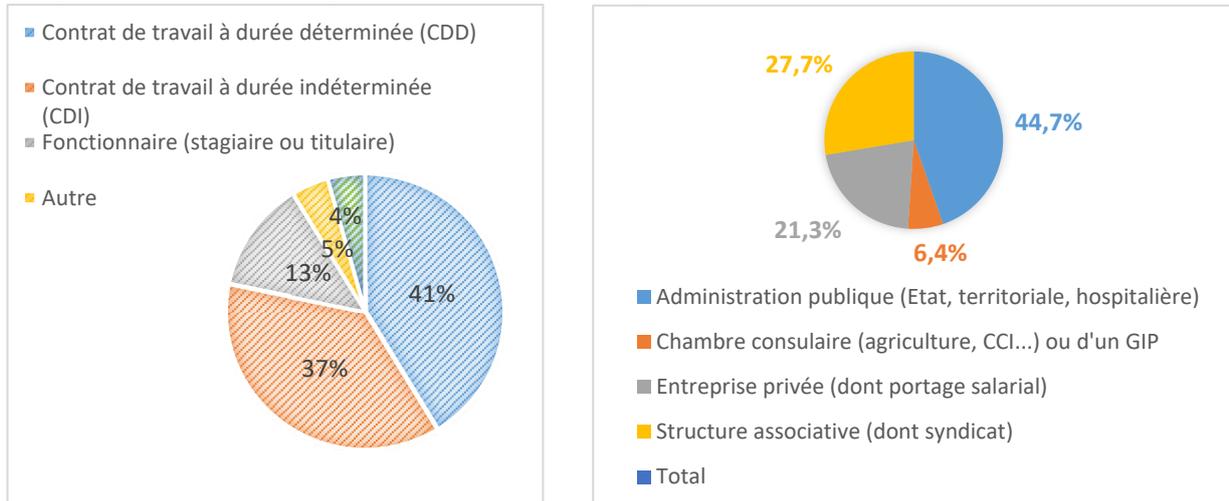
Renseignements administratifs et inscriptions :

- Sophie Douhairie, sophie.douhairie@supagro.fr

Les débouchés professionnels

Un an après leur sortie de la formation, 98 % des TeRPPA qui recherchaient du travail en avaient trouvé. Parmi eux, 67 % l'avaient fait en moins de 3 mois (données enquêtes insertion Institut Agro, diplômés 2013-2020).

Ci-dessous à gauche : Types de contrat de travail parmi les répondants en emploi en France (promotions 2013 à 2020)



Ci-dessus à droite : Organismes où travaillent les TeRPPA

Exemples de postes occupés par les anciens

Administrations publiques

- Chargé de mission OGM, environnement - Ministère de l'Ecologie
- Chargé de projet politique territoriale - Agence de l'Eau
- Chargée des études et de la communication scientifique - Direction du Conservatoire du Littoral,
- Chargé de mission accueil de nouvelles populations - Parc des Volcans d'Auvergne
- Responsable agriculture (agriculture périurbaine et mise en place d'un périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains) – Conseil départemental de Seine et Marne,
- Chargé de mission Leader sur les thèmes développement durable et environnement - Pays du Gapençais,
- Animateur territorial sur les bassins d'alimentation de captages - Syndicat des eaux du Roumois,
- Chargé de mission agriculture au sein du PNR du Perche (démarche qualité - accueil) - Communauté de communes

Bureaux d'études et autres entreprises

- Chef de projet de parcs éoliens - Société Française d'Eoliennes
- Ingénieur d'étude en évaluation de politiques publiques – BRL
- Chargée de mission en accompagnement stratégique sur les thématiques biodiversité, eau, agriculture alimentation et développement territorial– EPICES
- Chargé de mission en urbanisme et en environnement – SCURE
- Chef de projet développement photovoltaïque

Organisations Professionnelles Agricoles

- Chargée de mission Agenda 21 et agriculture - Association du Rhône et de la Loire pour le Développement de l'Agriculture Biologique
- Chargé de projet développement territorial et animation - FNSEA
- Conseiller foncier - Safer
- Chargée d'études environnement - Chambre d'agriculture

Descriptif des modules

Modules	Compétences	Disciplines	UE	ECTS
Cadres institutionnels & intégration territoriale (CI&CT)	Analyser la structure et le fonctionnement des collectivités territoriales et des organisations du monde agricole et rural. Conduire un diagnostic sur les ressources territoriales et une analyse critique sur leur appropriation, usage et gestion. Modéliser un système d'acteurs, en analyser les règles et les stratégies. Analyser et représenter la géographie d'un territoire et ses facteurs d'évolution.	Introduction au droit Economie territoriale Sociologie Géographie humaine et physique	UE1	6
Politiques publiques agricoles et environnementales (PPAE)	Avoir acquis une expertise avancée sur le contenu, le fonctionnement de la politique agricole commune et les jeux d'acteurs. Etre capable d'argumenter son point de vue lors d'un débat technique. Analyser les politiques agricoles et environnementales actuelles Conduire une évaluation de politique publique et élaborer des préconisations. Monter et évaluer un projet de développement agricole ou rural (appel d'offres, analyse coût-bénéfice, analyse multi-critères, évaluation d'impact). Appréhender les enjeux du marché de l'énergie et connaître les étapes du développement d'un projet énergétique. Construire un argumentaire en lien avec des enjeux de filières agricoles.	Economie publique Gestion de projet	UE2	6
Gestion de la biodiversité	Définir la biodiversité de façon pluridisciplinaire Comprendre les enjeux et les outils d'évaluation et de protection de la biodiversité à l'échelle locale, régionale, nationale et planétaire Confronter différents modes de gestion de la biodiversité à travers des cas d'étude	Ecologie Economie Socio-anthropologie	UE3	6
Economie de l'eau	Animer des dispositifs de concertation à l'échelle des bassins versants (techniques de médiation, approches participatives).	Economie de l'eau		
Gestion des ressources dans les territoires	Maîtriser les bases biophysiques pour la gestion de l'eau et des milieux aquatiques..	Hydrologie Hydraulique Qualité des eaux Ecologie des milieux aquatiques		
Economie circulaire : Gestion et valorisation des déchets et effluents	Connaître les principes de traitement des effluents et des déchets. Connaître les acteurs de ce secteur ainsi que la réglementation.	Qualité des eaux Gestion des déchets et des effluents	UE4	7
Gestion Durable des Systèmes de production agricole (SPD)	Connaître et comprendre l'exploitation agricole et ses enjeux. Par ex : Représenter l'exploitation agricole comme un système. Réaliser un diagnostic de l'exploitation agricole, analyser ses transformations, évaluer sa durabilité et ses performances. Porter un regard critique sur les méthodes d'évaluation de la durabilité.	Agronomie Géographie Sociologie		
Re-territorialisation de l'agriculture et de l'alimentation	Comprendre les motivations de la relocalisation des circuits et de la reterritorialisation des systèmes agri-alimentaires. Savoir développer un discours argumenté sur les limites de la relocalisation.	Sociologie Economie territoriale		

	<p>Connaître les outils de la reterritorialisation (PAT, IG, concertation...) et comprendre les dynamiques d'action collective qui leur sont associées.</p> <p>Connaître la diversité des formes d'organisation des circuits de proximité, courts et intermédiés (filières territorialisées, SYAM) et comprendre les dynamiques d'action collective qui leur sont associées.</p>			
Gestion des Territoires Péri-urbains (GTPU)	<p>Analyser les dynamiques d'évolution de l'occupation de l'espace et les politiques foncières en milieu urbain.</p> <p>Evaluer les atouts et contraintes de l'agriculture urbaine, accompagner les innovations de l'agriculture urbaine et périurbaine.</p> <p>Maîtriser les outils de gestion de l'interface agriculture-ville</p>	Géographie Economie territoriale Urbanisme Planification spatiale		
SIG	<p>Comprendre les enjeux autour des données spatiales pour la gestion territoriale et environnementale</p> <p>Connaître les différents types de données spatiales</p> <p>Comprendre les systèmes de coordonnées</p> <p>Savoir réaliser une composition cartographique</p> <p>Savoir mener à bien un enchaînement d'opérations d'analyse spatiale</p>	Système d'information géographique		
Projet	<p>Conduite d'une mission professionnelle de niveau ingénieur, ciblant des compétences de diagnostic, de conception, de gestion et de conseil</p> <p>Rédaction d'un rapport écrit et soutenance orale</p> <p>Connaître les principes de base du management des hommes, les premiers éléments de droit du travail, de sécurité au travail et du handicap</p>	<p>Gestion des ressources humaines</p> <p>Gestion de projet</p>	UE5	5
Stage	<p>Immersion dans le milieu professionnel</p> <p>Conduite d'une mission de niveau ingénieur ciblant des compétences de diagnostic, de conception, de gestion et de conseil</p> <p>Rédaction d'un rapport écrit et soutenance orale devant un jury de professionnels</p>		UE6	30

UE1 - Cadres institutionnels et intégration territoriale (CI&IT)

6 ECTS - 90h

Responsables : Françoise Jarrige et Ronan Le Velly

Objectifs pédagogiques

Ce premier module vise à apporter des connaissances et des outils pour être capable d'analyser les territoires et les jeux d'acteurs, dans la perspective d'accompagner les innovations de la transition agro-écologique.

Il est organisé autour de trois ensembles disciplinaires, chacun apportant des cadres d'analyse complémentaires.

Les enseignements en économie territoriale insistent sur la dynamique de localisation des activités, les ressources territoriales et les rapports de concurrence et de complémentarité induits par leurs usages. Les apports en géographie rendent compte des dimensions spatiales des activités humaines en portant le regard aussi bien sûr les contraintes liées à l'environnement géographique qu'aux manières par lesquelles les actions le façonnent. Les cours de sociologie portent l'attention sur les jeux d'acteurs associés à l'action publique et sur les conditions de l'action collective dans les territoires.

Étayés sur des études de cas, ces apports permettent de rendre intelligibles les réalités complexes auxquelles seront confrontés les élèves pendant leur vie professionnelle. Ils visent à accroître leur capacité à se détacher des cas particuliers pour monter en généralité et en abstraction. Les apports de ce module familiarisent aussi les élèves avec nombre d'outils : lecture de paysage, diagnostic et développement territorial, projets de territoires, cartographie, dispositifs de concertation et de participation citoyenne...

Moyens, méthodes

L'enseignement est principalement dispensé sous forme de cours et de TD. Lors de ces TD des exercices individuels ou collectifs sont menés. Ces activités développent des compétences en matière de travail de groupe, d'esprit de synthèse et de présentation orale. Des déplacements sur le terrain sont également organisés, afin de mettre en pratique certains des outils présentés en cours et de rencontrer des professionnels pour dialoguer sur leurs pratiques.

Intervenants et thèmes abordés

P. Gassel, INRAE : Mondes agricoles

F. Gautier-Pelissier, Institut Agro Montpellier : Introduction au droit

P.Y. Guihéneuf, Geysier : Concertation et participation citoyenne

F. Jarrige, Institut Agro Montpellier : Economie territoriale, diagnostic territorial

P. Lécole, Institut Agro Montpellier : Institutions de l'Union européenne

R. Le Velly, Institut Agro Montpellier : Sociologie

C. Perrin, INRAE : Cartographie, lecture de paysages

Evaluation

- TD de cartographie : 15 %
- TD de sociologie : 15 %
- TD d'analyse territoriale : 15%
- Examen terminal écrit individuel, 2 heures : 55 %

UE2 - Politiques publiques agricoles et environnementales

6 ECTS - 90h

Responsables : Pauline Lécole et Gwenolé Le Velly

Module mutualisé pour partie avec l'option PVD

Objectifs pédagogiques

- Acquérir une connaissance approfondie et une capacité d'analyse des politiques agricoles, agro-alimentaires et rurales, avec une attention particulière aux réformes récentes de la PAC, ainsi qu'aux liens entre agro-environnement, gestion des territoires et politique régionale ;
- Acquérir une connaissance large et une capacité d'analyse économique des politiques d'environnement et de gestion des ressources en lien avec les activités agricoles ;
- Connaître les instruments d'analyse des filières agro-alimentaires ;
- Savoir conduire l'analyse économique d'un projet public (analyse coût-bénéfice et coût-efficacité, évaluation des biens et services non marchands, évaluation d'impacts) ;
- Acquérir les méthodes de suivi et d'évaluation des politiques publiques : diagramme d'objectifs, logique d'action, évaluation ex-ante et ex-post, indicateurs – Applications aux politiques publiques des domaines agricoles et ruraux ;
- Connaître les bases de données disponibles sur l'agriculture et le territoire en France et en Europe ;
- Connaître le fonctionnement des filières énergétiques et se familiariser avec le développement de projet EnR

Moyens, méthodes et évaluation

L'enseignement sera dispensé sous forme de cours et de TD. Il est complété par des interventions de professionnels, sous forme de témoignages et d'un voyage d'étude. Une partie de l'enseignement est réalisée avec les étudiants de PVD.

Plusieurs travaux de groupe sont prévus avec en particulier :

- TD histoire de la Politique Agricole Commune
- TD « BarCamp » sur la politique de développement rural
- Synthèse écrite et restitution orale sur un projet filière

Intervenants et thèmes abordés

P. Lécole, Institut Agro Montpellier : Politique agricole commune, évaluation des politiques publiques

G. Le Velly Institut Agro Montpellier : évaluation des projets publics

Ainsi que des professionnels des organisations professionnelles agricoles et des collectivités territoriales, et des consultants privés.



UE3 - Modules thématiques : biodiversité, eau, déchets

6 ECTS - 124.5 h

Module 3.1 - Gestion de la biodiversité

Coefficient 50% - 54 h

Responsables : Aurélie Javelle et Marie-Laure Navas

Objectifs pédagogiques

- Définir la biodiversité de façon pluridisciplinaire et multi-échelles
- Comprendre les enjeux et les outils d'évaluation et de protection de la biodiversité aux échelles locales, régionales, nationales et internationale
- Confronter différents modes de gestion de la biodiversité à travers des cas d'étude

Moyens, méthodes

Interventions d'enseignants de diverses disciplines (écologie, économie, socio-anthropologie) et de professionnels d'horizons variés pour illustrer la diversité des entrées autour de la biodiversité. La cohésion du module s'appuie sur l'analyse de documents de gestion territoriale présentés en début de module et que les étudiants devront questionner grâce à l'apport de chaque intervenant.



Intervenants et thèmes abordés

Le module fera intervenir, notamment, des enseignant-chercheurs de l'Institut Agro Montpellier et des chercheurs, des gestionnaires et des chargés de mission à l'OFB.

Evaluation

Analyse critique de documents de gestion territoriale.

Module 3.2 Economie de l'eau

Coefficient 25% - 26 h

Responsable : Marielle Montginoul

Objectifs pédagogiques

- > Fournir un panorama sur les cadres réglementaires et institutionnels de la gestion de l'eau en France et en Europe en lien avec l'aménagement du territoire, la préservation de l'environnement, la gestion des risques et l'agriculture.
- > Présenter des exemples d'évaluation économique dans le domaine de l'eau et mettre en pratique celle-ci sur un cas.
- > Former aux principaux outils économiques mobilisés dans le cadre de la gestion de l'eau :
 - Outils économiques pour la gestion quantitative de l'eau : tarification, quotas, marchés de l'eau
 - Outils incitatifs et contractuels pour la gestion des pollutions diffuses d'origine agricole

> Former aux méthodes d'accompagnement des processus de concertation et de participation dans l'élaboration des programmes de gestion de l'eau (SDAGE, SAGE, contrats de milieu) : approche patrimoniale, gestion de la concertation, techniques de médiation et de résolution des conflits

Organisation

Ce module s'organise sur 1 semaine. Le module prévoit des rencontres avec des professionnels de l'eau.

Intervenants et thèmes abordés

Intervenants académiques (S. Richard AgroparisTech) et du monde professionnel (C. Hérivaux, BRGM, animateurs de SAGE, Dreal, agence de l'eau, bureau d'étude sur la concertation).

Evaluation

Restitution orale par groupe des travaux de TD (coef 0.5) et document écrit (coef 0.5)



Module 3.3 Gestion des ressources dans les territoires

Coefficient 25% - 26 h

Responsable : François Colin

Nouveau module, ouverture 2024. Le détail du module sera transmis aux élèves fin 2023.

Module 3.4 - Economie circulaire : Gestion et valorisation des déchets et des effluents

Coefficient 0% - 19 h

Responsable : Thibault Salou

Objectifs pédagogiques

Décrire les filières de traitements et de valorisations des déchets, solides ou liquides en France :

- Connaître les principes de l'économie circulaire
- Connaître les principes des traitements des effluents (liquides) et des déchets (solides)
- Connaître les acteurs de ce secteur d'activité
- Connaître les pratiques et réglementations relatives à l'épandage des boues
- Connaître les pratiques et réglementations relatives à la réutilisation des eaux usées

Ce module est majoritairement constitué d'interventions extérieures et de visites de sites de traitement associés.

Evaluation

Ce module ne donne pas lieu à évaluation.

Intervenants

Thibault Salou, Institut Agro Montpellier, Evaluation environnementale, Alliance Environnement - <http://www.alliance-env.fr/> , Ecofilae – <https://www.ecofilae.fr/>, IMT-Mines d'Alès, Montpellier Méditerranée Métropole – <https://www.montpellier3m.fr/>, Syndicat Centre Hérault - <http://www.syndicat-centre-herault.org/>

UE4 - Modules thématiques : systèmes de production, périurbain et reterritorialisation

7 ECTS - 156 h

Module 4.1 - Gestion durable des systèmes de production agricole - SPD

Coefficient 20% - 42 h

Responsables : Pierre Gasselin et Aurélie Métaï (mutualisé avec PVD)

Objectifs pédagogiques

- Acquérir des bases conceptuelles et méthodologiques sur l'évaluation de la durabilité des systèmes agricoles.
- Mettre en œuvre une méthode d'évaluation de la durabilité des exploitations agricoles (sur l'exemple de la méthode IDE4) sur des exploitations agricoles contrastées.
- Conduire une analyse critique de la méthode et proposer des pistes d'amélioration pour une utilisation en accompagnement des agriculteurs.
- Permettre aux étudiants de découvrir un acteur du développement agricole intéressé par les résultats des travaux des étudiants.

Moyens, méthodes

L'enseignement sera dispensé sous forme de cours, de TD, d'enquête auprès d'un agriculteur et d'un échange avec des professionnels du développement agricole.

Evaluation

Une restitution collective du travail de terrain sera réalisée à la fin du module.

L'évaluation du module porte sur la restitution orale et écrite des études de cas, par groupe d'étudiants.

Intervenants et thèmes abordés

L'enseignement fera intervenir des chercheurs INRAE, des professionnels du développement agricole et des agriculteurs. Le module est mené en collaboration avec des membres du Conseil Scientifique de la méthode IDE4 (animée par F Zahm, INRAE)



Module 4.2 - Re-territorialisation de l'agriculture et de l'alimentation

Coefficient 40% - 46 h

Responsables : Stéphane Fournier et Ronan Le Velly (mutualisé avec IPAD)

Objectifs pédagogiques

Ce module vise à analyser l'ancrage territorial des systèmes de production agricole. En quoi la re-territorialisation de l'agriculture et de l'alimentation les rend-elle plus durables ? Pourquoi et comment des acteurs publics et privés la recherchent-elle ?

Moyens, méthodes

Le module est structuré autour de deux thématiques complémentaires, celle de la reterritorialisation des systèmes de production agricoles et agroalimentaires, et celle de la relocalisation des circuits.

La première met l'accent sur les actions collectives, impliquant les acteurs du territoire, dans le but de mobiliser, construire, développer et valoriser des ressources territoriales spécifiques. La re-territorialisation est ici entendue comme la (ré)activation des relations entre acteurs du territoire. Pour rendre compte de ces démarches, plusieurs concepts, issus principalement de l'économie géographique et de l'économie du territoire (ou des proximités), seront mobilisés (clusters, systèmes productifs localisés, SYAL...) L'accent sera mis sur les outils et méthodes utilisés pour susciter / renforcer cette forme de re-territorialisation.

La seconde revient sur le développement des circuits courts de proximité. Elle en questionne tout d'abord la pertinence, à travers une analyse des controverses portant sur les effets économiques, sociaux et environnementaux de la relocalisation des systèmes alimentaires.

Des enseignements sont également proposés sur la diversité des circuits courts de proximité et sur les politiques publiques menées en leur faveur. Enfin, l'accent est mis sur le « comment », sur les conditions organisationnelles de la relocalisation alimentaire. Dans cette perspective, le cas de l'approvisionnement local de la restauration collective, et celui des « systèmes alimentaires du milieu », hybrides entre circuits courts et circuits longs, sont traités de façon approfondie.

Intervenants et thèmes abordés

Le module propose des cours et des TD assurés par ses deux enseignants-chercheurs responsables et des chercheurs de l'Inra ou du Cirad. Il repose également sur l'intervention de professionnels (Ville de Montpellier, Conseil départemental du Gard...)

Evaluation

Examen écrit individuel.

Module 4.3 - Gestion des territoires péri-urbains - GTPU

Coefficient 40% - 43 h

Responsable : Françoise Jarrige avec l'équipe Agricités de l'UMR Innovation

Objectifs pédagogiques

- Analyser les jeux d'acteurs et la gouvernance des territoires périurbains, le fonctionnement de l'intercommunalité, la place de l'agriculture dans les projets de territoires urbains
- Appréhender les enjeux et les conditions de durabilité de l'agriculture sous influence urbaine
- Repérer et comprendre les dynamiques d'innovation à l'œuvre dans les relations ville/agriculture

- Etre capable d'accompagner les projets d'agriculture urbaine
- S'initier aux problématiques et instruments de l'urbanisme

Moyens, méthodes

Conférences, interventions de chercheurs et de praticiens, travail bibliographique

Visites et investigations en terrain périurbain, rencontres d'élus locaux, de techniciens territoriaux et d'acteurs du monde agricole, dans le cadre d'un projet appliqué.

Intervenants et thèmes abordés

F.Jarrige (économie politique), C.Perrin (géographie) INRAE, UMR Innovation, B. Chabert (Conseil Général 34), E.Tison (Chambre d'Agriculture 34), L. Gazzoti (SAFER), V. Pommet (Terre de liens).

Evaluation

Restitution orale et écrite d'un travail en groupe.



Module 4.4 - Systèmes d'Information Géographiques

Coefficient 0% - 25 h

Responsable : Nicolas Devaux

Objectifs pédagogiques

Ce module a pour objectif principal de vous former sur l'utilisation d'un logiciel SIG. A travers ce module, vous serez sensibilisés aux bonnes pratiques à avoir lors de la mise en place d'un projet basé sur l'utilisation de données spatiales :

- formaliser la question posée en terme d'analyse spatiale
- identifier les données disponibles en lien avec la question initiale et l'échelle cartographique choisie
- proposer un enchaînement d'opérations techniques pour atteindre le résultat
- identifier les écueils à éviter lors de traitements d'analyse spatiale

Afin de répondre au mieux à ces objectifs ambitieux, vous aurez un projet concret à mener tout au long de la semaine. Généralement ce projet est inspiré d'un article scientifique qui donne les grandes orientations méthodologiques à reproduire sur un jeu de données préparé pour le projet.

Evaluation

Le module se clôture par une restitution orale commune à l'ensemble des thématiques abordées.

UE5 - Projet ingénieur et management des hommes

5 ECTS - 27h + 120h de travail en autonomie

Module 5.1 - Projet

Coefficient 80% - 9h + 120h de travail en autonomie

Responsables : Françoise Jarrige, Ronan Le Velly, Pauline Lécole et Gwenolé Le Velly

Objectifs pédagogiques

- Développer des compétences professionnelles : gestion de projet, négociations avec un commanditaire, travail en équipe, communication écrite et orale...
- Mettre en pratiques les connaissances et les outils transmis pendant la formation ; développer des connaissances sur des thématiques pointues

Réaliser une mission de niveau ingénieur, incluant l'analyse de la situation existante et de la demande du commanditaire, la réalisation d'enquêtes, l'analyse des résultats et la formulation de préconisations



Moyens, méthodes

Ce module est centré sur la réalisation d'un projet de groupe (encadré par un enseignant-chercheur), répondant à une commande financée, donnant ensuite lieu à une restitution orale et à la rédaction d'un rapport. Cinq semaines sont libérées sur l'ensemble de l'année pour permettre la réalisation de ce projet.

Evaluation

Le projet donne lieu à un rapport écrit et à une restitution orale auprès des commanditaires et acteurs mobilisés pour le projet.

Module 5.2 - Techniques de management et projet professionnel

Coefficient 20% - 18h (+ Forum des métiers et travail en autonomie)

Responsable : Mélanie DUPPI

Objectifs pédagogiques

- **Finaliser son projet professionnel** : se préparer à candidater pour un stage de fin d'études/un emploi, adapter ses outils de candidature et se préparer à l'entretien de recrutement, rencontrer des diplômés et professionnels lors du Forum des métiers.
- **Développer ses compétences en techniques de management** :
 - Cohésion d'équipe : Connaître les facteurs favorisant la constitution d'une équipe. Prendre conscience des phénomènes de groupe positifs et négatifs. Motiver ses collaborateurs et harmoniser une équipe. Organiser la communication au sein de l'équipe.

- Principes de management des hommes : Connaître les principes de base du management. Appréhender le rôle du manager. Savoir élaborer une vision partagée. Comprendre les différents styles de commandement.
- Gestion de conflits, communication, conduite de réunion : Anticiper et gérer les situations conflictuelles. Connaître les principes de base de la communication individuelle. Repérer et éviter les jeux psychologiques. Préparer et animer des réunions efficaces.
- **Appréhender les responsabilités du manager** : connaître les premiers éléments de droit du travail, de handicap en milieu professionnel et de sécurité au travail, être sensibilisé à la nation d'égalité femmes-hommes en milieu professionnel.

Moyens, méthodes

Ce module est constitué :

- de 6 heures de TD consacrés aux candidatures et simulations d'entretien. Ce module inclut également la participation au Forum des métiers.
- de 12 heures d'interventions en Techniques de Management.
- d'enseignements sur les responsabilités du manager, abordés sous forme de ressources accessibles dans Ticéa, ainsi que via une conférence sur la thématique de l'égalité femmes-hommes.

Intervenants

Martial Sirieix, consultant; Cindy Garcia, BRL; Sylvie Meloni, Apecita

Evaluation

- Etude de cas : évaluation en fin de TD "techniques de management"
- Évaluation sous forme de QCM, en ligne et à distance, sur la thématique "responsabilités du manager"

Mission professionnelle

30 ECTS

La formation se termine par un stage de 6 mois en situation professionnelle, dont les missions ont été clairement définies et validées par l'équipe pédagogique.

Il est attendu des élèves ingénieurs Terppa qu'ils réalisent des actions à dominante opérationnelle : études de faisabilité, enquêtes suivies de préconisations, évaluations de politiques publiques, animation de projets de développement...

Il est également attendu qu'ils fassent preuve dans le déroulement de leur stage d'initiative, de méthode et de réflexivité : ils doivent être capables de faire des choix, de mobiliser des méthodes et des outils, et de rendre compte de leur travail et des résultats obtenus.

Une journée de point à mi-stage est organisée en juin. Cette journée de regroupement entre les étudiants et l'équipe pédagogique donne l'occasion à chacun de dresser un bilan des premiers mois du stage, d'exposer les difficultés rencontrées, de partager les solutions mises en œuvre pour les résoudre.

Evaluation

Le stage débouche sur la rédaction d'un mémoire de 40 pages maximum (+ annexes) et sur une soutenance orale devant deux membres de l'équipe pédagogique, le tuteur professionnel et un second professionnel. Suite à cette soutenance, une note est attribuée. Elle évalue la qualité de l'insertion professionnelle (1/4), du rapport écrit (1/2) et de la soutenance orale (1/4).

Quelques exemples de sujets de stage

Bureaux d'étude et entreprises privées

Etude de l'intégration du Projet agro-écologique dans les Programmes de Développement Rural Régionaux, Oréade-Brèche

Élaboration du diagnostic partagé du territoire de projet du Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume, BRL Ingénierie Nîmes

Travail de réflexion sur la méthode d'élaboration des Schémas d'aménagement et de gestion de l'eau : focus sur la construction des scénarios contrastés, Actéon Environnement

Plans de gestion de sites du Conservatoire du littoral en Outre-mer : vers des documents plus simples et plus efficaces, Impact Mer

Analyse des spécificités départementales sur l'application du cadre législatif national des Etudes Préalables Agricoles en lien avec les projets de parc photovoltaïque au sol, Artifex

Ministères, services déconcentrés et établissements de l'Etat

Analyse des démarches participatives mises en place lors de l'élaboration des plans de paysage, Ministère de l'écologie

Etat des lieux des actions de prévention du gaspillage alimentaire en région Languedoc-Roussillon, DRAAF Occitanie

Fin des quotas sucriers et révision de la convention interprofessionnelle de la filière canne-sucre de la Réunion : études technico-économiques et perspectives pour les exploitations cannières, DRAAF de la Réunion

La révision des arrêtés de protection de la faune terrestre de Martinique : enjeux, méthodes et conséquences, DEAL Martinique

Positionnement des Agences de l'eau auprès des collectivités pour une meilleure intégration des enjeux eau dans les documents d'urbanisme : Etat des lieux et recommandation, Agence de l'eau Seine-Normandie

Collectivités territoriales, OPA et associations

Évaluation du périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains de la Vallée du Gier Pilatoise, Conseil Général de la Loire

Les dynamiques agricoles dans l'agglomération de Montpellier depuis la mise en place du Schéma de cohérence territoriale, Montpellier Agglomération

Le maintien des milieux ouverts par le pastoralisme : des bénéfices et contraintes pour l'exploitation agricole aux actions des politiques locales, Conservatoire d'Espaces Naturels Languedoc-Roussillon

Caractérisation du rôle, de la place et du devenir des infrastructures agro-écologiques dans les systèmes agricoles du Plateau de Valensole, Parc du Verdon

Actualisation des diagnostics et définition des enjeux agricoles, forestiers et pastoraux des programmes régionaux du Parc naturel régional de Chartreuse, Parc naturel régional de Chartreuse

Contribution des Réserves Naturelles, Conservatoires d'espaces naturels et Parcs Naturels Régionaux à la mise en œuvre de Natura 2000 : état des lieux et perspectives de mutualisation, Réserves naturelles de France.

Production d'énergie photovoltaïque en combinaison avec les activités agricoles : évaluation des systèmes en place et définition d'un cadre d'acceptabilité des projets dans le département de l'Aude, Chambre d'agriculture

Méthode de diagnostic et d'accompagnement de la restauration collective d'un territoire en faveur d'un approvisionnement local de qualité : l'exemple de REDON Agglomération.

Quelle démarche d'élaboration du PAT de la Métropole de Lille pour répondre aux problématiques alimentaires identifiées avec les acteurs locaux ? Métropole de Lille